

**FEMME(S) EN HLM :
QUEL POUVOIR D'AGIR ?**



LE COMITÉ PROSPECTIF :

Depuis janvier 2024, les émissions de Paroles Libres sont préparées par **Dominique Belargent**, ancien responsable des partenariats institutionnels et de la recherche à l'Union sociale pour l'habitat, et le comité prospectif de Paroles Libres de l'Afpols composé de :

- **Jean-Pierre Comte**, président du Groupe Polylogis,
- **Pascal Friquet**, président du directoire du Logis familial varois, président de l'Association régionale pour l'habitat social Paca et Corse,
- **Matthieu Gimat**, maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'Université Paris-Cité, chercheur à Géographie-Cités,
- **Dominique Hoorens**, ancien directeur des études à l'Union sociale pour l'habitat,
- **Marie-Christine Jaillet**, directrice de recherche au CNRS,
- **Franck Martin**, directeur général de l'Afpols et de l'Ecole du renouvellement urbain,
- **Aicha Mouhaddab**, directrice générale de l'Association régionale Hlm Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Audrey Pelan**, responsable communication et événement à l'Afpols,
- **Patrick Sciberras**, directeur général de la coopérative Keredes,
- **Anne-Marie Vuittenez**, directrice générale d'Habitat et Métropole, présidente de la commission Quartiers de l'Union sociale pour l'habitat.

12 JUIN 2025

Laetitia Overney est sociologue, professeure à l'Université Le Havre Normandie et chercheuse au laboratoire IDÉES (Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés). Elle est l'auteure du rapport « Femmes et quartiers politique de la ville » et d'une recherche socio-historique menée à partir d'archives, portant sur le rôle des femmes dans les grands ensembles pendant les Trente Glorieuses, intitulée « Madame à sa tour monte ».

Pour ce nouvel entretien, retour sur un thème qui fait l'actualité du secteur depuis plusieurs mois, la démocratie locative. Nous avons rappelé lors de précédentes rencontres que l'histoire de la participation des habitants a toujours accompagné celle du logement social sous diverses formes, coopérative d'abord, puis représentative, pour parvenir aujourd'hui à une nouvelle étape, collaborative, celle qui consiste pour le bailleur à « aller vers l'habitant et à faire avec lui, pas seulement pour lui ». Donner au locataire un pouvoir d'agir. C'est bien la démarche qui a été engagée dans les organismes.

Mais il fallait faire un pas de plus. Parler indistinctement de tous les habitants des HLM, c'est oublier les différences entre les sexes et ne pas faire honneur au rôle très

spécial que tiennent les femmes dans leurs quartiers d'habitation.

“ALLER VERS L'HABITANT ET À FAIRE AVEC LUI, PAS SEULEMENT POUR LUI ”

Laetitia Overney peut en témoigner : là comme ailleurs - et sans doute plus qu'ailleurs - elles sont victimes d'inégalités. Revenus, retraites, temps partiel, pénibilité des tâches, travail domestique et charge mentale, dans tous ces domaines les inégalités sont encore renforcées.

Ce sont pourtant les femmes, bien plus que les hommes, insiste-t-elle, qui organisent la vie sociale, prennent des initiatives, veillent à la bonne gestion des lieux et à la prévention des conflits dans l'espace collectif. Il est donc urgent de valoriser davantage leurs actions et de mieux accompagner leurs compétences dans le quotidien des quartiers. Laetitia Overney en est convaincue, le logement social présente de nombreux atouts et opportunités pour les femmes, à condition de les leur rendre accessibles. Son propre travail s'en fait l'écho.

Ne pense-t-elle pas qu'il existe peu de recherches sur le sujet, bien moins que sur d'autres thèmes de la politique de la ville ? Effectivement, répond-elle, en France dans les sciences sociales et plus spécialement en sociologie, les travaux sur les femmes apparaissent plus tardivement que dans d'autres pays, autour des années 80. Et dans leur grande majorité ils s'intéressent surtout à l'accès au travail, à l'insertion dans la vie professionnelle, beaucoup moins au rapport au logement.

Quant à la recherche sur les quartiers d'habitat social, si elle traite des habitants, un terme générique qui ne différencie pas les hommes des femmes, elle ne dit pas qu'en réalité il s'agit plutôt des habitantes. Ni que celles-ci sont moins bénéficiaires que les hommes des politiques publiques de droit commun. Sur ce dernier point le même constat peut être fait partout, quel que soit le lieu d'habitation, précise Laetitia Overney.

Concernant le travail, les inégalités entre les hommes et les femmes sont bien identifiées. Leurs emplois sont moins bien rémunérés, plus souvent des temps partiels, leurs carrières discontinues sont synonymes d'appauvrissement aux moments critiques comme une rupture conjugale ou un départ à la retraite. Autant de difficultés accentuées dans les quartiers d'habitat social.

Quelques chiffres clés, détaille Laetitia Overney, relevés dès 2014 dans un rapport remis à la Ministre des droits des femmes d'alors, Najat Vallaud Belkacem : une femme sur quatre est en situation de pauvreté dans ces quartiers, elles sont souvent mères plus tôt – une sur cinq

avant 25 ans - et par ailleurs 23 % des locataires du parc HLM sont des familles monoparentales. Il faut comprendre que 80 % de ces familles ont des femmes à leur tête !

Mais attention, il ne s'agit pas de stigmatiser ces quartiers et leur population en imaginant des femmes plus dominées et des hommes plus dominants qu'ailleurs. Les inégalités qui touchent les femmes s'expliquent d'abord par des inégalités structurelles, liées comme on l'a dit au marché de l'emploi mais aussi à leur accès plus difficile aux services publics de santé ou à une information correcte sur leurs droits ; il leur faut trouver du temps pour cela et la question de leurs charges domestiques est loin d'être résolue, commente Laetitia Overney.

En parallèle de ses travaux sur les années 2000-2025, elle a conduit une passionnante recherche socio-historique, à partir d'archives audio-visuelles, sur les femmes des grands ensembles pendant les « 30 glorieuses », publiée sous un joli titre : « Madame à sa tour monte » et elle a trouvé plusieurs liens entre les deux périodes. A l'époque une célèbre émission de radio, proposée par l'animatrice Mémie Grégoire, incitait les auditeurs à appeler pour confier leurs problèmes à l'antenne.

Or, surprise, raconte Laetitia Overney, les femmes qui participaient à cette émission tenaient à faire savoir qu'elles étaient bien plus que de simples ménagères ! Et qu'elles avaient beaucoup à dire sur de nombreux sujets : « j'ai découvert des femmes très désireuses de témoigner de leur situation de « premières locataires » des logements HLM, leurs hommes étant absents des lieux toute la journée ! »



“J’AI DÉCOUVERT DES FEMMES TRÈS DÉSIREUSES DE TÉMOIGNER DE LEUR SITUATION DE « PREMIÈRES LOCATAIRES »”

On est « loin de l’image de la mère de famille repliée dans son appartement, avec ses paquets de lessive ! », ajoute Laetitia Overney qui a rencontré dans ces témoignages des femmes très attentives à l’actualité de leur quartier, très engagées aussi dans la vie collective. Les autres reportages conservés à l’INA (Institut national de l’audiovisuel) qu’elle a consultés sont tout aussi « riches et instructifs », dit-elle encore.

Alors que les logements d’habitat social sortaient de terre, ces femmes y voyaient un espace possible de participation, elles prenaient conscience d’autres responsabilités à saisir avec la création des équipements collectifs voisins des habitations, mais aussi des maisons de

quartiers ou des associations de locataires qui veilleraient au bon fonctionnement des ensembles et parfois aux malfaçons quand les logements seraient livrés.

Elles s’intéressaient aussi aux charges et à l’augmentation des loyers. Il faut savoir, commente Laetitia Overney qu’obtenir un logement social dans les années 60 constituait une réelle protection pour ces familles souvent issues d’un habitat insalubre et précaire, hébergées chez des proches ou même venues de bidonvilles. Mais accéder à un logement social signifiait aussi une élévation du coût de la vie puisque le loyer, même modique, allait peser davantage sur leur budget ; une augmentation de charges de chauffage par exemple pouvait déstabiliser l’équilibre familial.

Elles allaient donc vraiment se mobiliser en sortant de chez elles pour se rendre aux réunions, faire du porte-à-porte et

interpeller leurs voisins pour les rassembler et agir collectivement. Quant à leur gestion du budget familial, cela n'était pas nouveau, commente Laetitia Overney ; les historiens ont bien montré que les sociétés notamment occidentales se sont construites autour du modèle du père qui rapporte le salaire pour la famille et de la femme à la maison qui gère ce salaire-là.

Ainsi les travaux actuels de Laetitia Overney rejoignent ces observations sur la contribution des femmes à la vie quotidienne de l'habitat social. Avec des engagements qui se sont encore renforcés, leurs actions peuvent avoir lieu entre les locataires mais aussi, de plus en plus, entre les locataires et les organismes HLM dans des domaines très divers.

Là encore, note la chercheuse, on pouvait penser que leurs préoccupations se limitaient aux questions des soins et à l'entretien du ménage. Il n'en est rien. En réalité les femmes aujourd'hui sont présentes dans toutes les instances de la démocratie locative... à condition qu'on leur fasse une place !

Et elles sont souvent en première ligne pour détecter des situations difficiles ; leur attention au quotidien les conduit naturellement à porter la parole d'autres habitants, pas seulement la leur.

De même elles sont actives dans tous les dispositifs de voisinage et de convivialité ; par exemple les jardins collectifs ou d'autres espaces communs dédiés aux locataires. Et elles savent aussi prendre en charge la gestion et la régulation des différends ; elles sont même très vigilantes sur ce point.

Au-delà de ces initiatives personnelles, ces femmes sont-elles présentes dans des associations constituées, autour de la vie scolaire, par exemple ou des services de proximité ?

Ce qui est sûr, répond Laetitia Overney, et c'était déjà le cas dans le passé, c'est qu'elles agissent en pensant à l'avenir de leurs enfants, elles veulent améliorer leur cadre de vie. Elles peuvent donc dans ce but rejoindre les associations de parents d'élèves mais pas seulement ; quand elles participent à une réunion sur la propreté du quartier, elles ont aussi cet objectif en tête.

D'un autre côté elles sont souvent sollicitées par les structures sociales comme les centres sociaux ou les maisons de quartier. Ces structures vont plus volontiers s'adresser aux habitantes qu'aux habitants et peut-être même davantage aux mères qu'aux femmes en passant justement par l'enfant. Ce qui peut d'ailleurs être porteur d'ambiguïtés quant à la place qui leur est attribuée localement... On y reviendra.

Auparavant, Laetitia Overney tient à souligner que ces femmes, lorsqu'elles s'engagent dans des associations ou dans diverses activités, sont le plus souvent bénévoles. Même lorsqu'elles prennent des responsabilités plus importantes, se font élire dans les associations et acceptent d'en être présidentes, elles restent bénévoles. Il n'est pas interdit de penser que beaucoup d'hommes n'accepteraient pas une telle situation ! Car il s'agit bien d'un travail gratuit, insiste Laetitia Overney. Bien sûr, reconnaît-elle, il est gratifiant et il leur donne une légitimité pour prendre la parole devant le bailleur ou ses représentants.

Une expérience importante pour des femmes qui n'ont pas l'habitude de cette considération. Il n'empêche, à son avis, ce travail gratuit pourrait être davantage valorisé.

Elle prend un autre exemple, celui des centres sociaux : il est très fréquent d'y trouver des groupes de femmes, réunies autour de sujets du quotidien.

Des groupes dits « de mamans ».

C'est ainsi que les travailleurs sociaux et les animateurs les nomment. Mais c'est aussi le nom que les femmes elles-mêmes se donnent. Le signe en tout cas que l'on va plutôt chercher chez elles des compétences domestiques, comme préparer un repas par exemple.

Ces activités, poursuit Laetitia Overney, concernent souvent des femmes racisées, issues de milieux populaires, auxquelles on ne propose pas autre chose, alors que si elles sont capables d'organiser une fête

pour 15 enfants, elles pourraient aussi bien faire de la médiation. Mais elles ne sont pas reconnues pour des compétences d'animation ou de travail social

Comment dans ces conditions le bailleur peut-il mieux accompagner les femmes des quartiers d'habitat social ?

Les bailleurs dans leur ensemble connaissent ces situations, répond Laetitia Overney. De même il n'est pas difficile pour eux de repérer les femmes les plus actives et les plus désireuses de collaborer. Leur personnel de proximité peut rapidement leur indiquer celles qui parlent à tout le monde et qui assistent aux réunions.

L'enjeu véritable est de travailler à la professionnalisation de ces femmes, de les accompagner dans un parcours de formation et de progression professionnelle.





Il existe en France une validation des acquis de l'expérience (VAE) bénévole, rappelle la sociologue. Cela veut dire qu'il est possible de faire valoir des expériences vécues dans le monde associatif, pour valider certains modules de diplômes, notamment des diplômes de travail social. Le problème, regrette-t-elle, c'est que cette validation des acquis de l'expérience se fait aujourd'hui sur la base d'un texte écrit, très long et difficile à réussir.

Objectivement bien peu de ces femmes ont une culture scolaire suffisante pour y parvenir, la plupart n'ont pas ou très peu de rapport à l'écrit. Et c'est pour elles un vrai parcours de combattante de s'engager dans cette démarche !

Pour Laetitia Overney les bailleurs, au courant de ces problèmes, pourraient mieux accompagner ces femmes, repérées pour leurs qualités de médiation

ou d'animation et les soutenir dans leur parcours de professionnalisation. Faire en sorte qu'elles ne soient pas cantonnées au travail gratuit mais qu'elles puissent par exemple devenir agent d'accueil ou pourquoi pas conseillère en économie sociale et familiale ou occuper d'autres postes à responsabilité. Ceci quel que soit leur âge.

Autre piste : au lieu d'alourdir encore les tâches domestiques des femmes, ce que fait aussi le bailleur finalement en s'adressant d'abord à elles, peut-être faudrait-il veiller à ce que ces tâches soient davantage partagées.

Bien sûr, reconnaît Laetitia Overney, les bailleurs ne peuvent à eux seuls lutter contre les inégalités hommes-femmes mais si déjà ils en sont conscients, il lui semble qu'ils ont un rôle à jouer, ils peuvent veiller à ne pas alourdir encore leurs contraintes :

« Je serais curieuse et intéressée de rencontrer un bailleur qui aurait intégré la lutte contre les inégalités hommes - femmes dans sa politique de proximité », sourit-elle. A sa connaissance il n'existe pas (encore) mais elle se dit persuadée qu'il y a là un champ intéressant à investir.

“JE SERAIS CURIEUSE ET INTÉRESSÉE DE RENCONTRER UN BAILLEUR QUI AURAIT INTÉGRÉ LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS HOMMES-FEMMES DANS SA POLITIQUE DE PROXIMITÉ”

A condition, reprend-elle, de faire preuve de souplesse et de respecter toutes les situations. Il n'y a pas de solution unique. Par exemple, il peut être difficile pour certaines femmes d'être appelées à parler en public devant les hommes et parfois à leur place.

De même les bailleurs, comme les structures d'animation, doivent observer une forme de tolérance quand les femmes avec qui ils sont en contact ne sont pas régulières, par exemple ne viennent pas à chaque réunion ou participent de façon discontinuée. Ces attitudes peuvent être perçues comme un désengagement ou un manque d'intérêt alors qu'il peut s'agir de difficultés dans la famille, d'impossibilité de sortir de chez elles. L'engagement s'accompagne souvent d'une forme de retrait, il faut le savoir.

Au passage, Laetitia Overney, a relevé une anomalie dans ses recherches, à propos des femmes issues de l'immigration : elles sont très souvent absentes des documentaires des années 70 et 80 alors qu'elles vivaient déjà dans

les quartiers prioritaires de la ville. Puis est apparu un vrai retournement à partir de la fin des années 90 et jusqu'à aujourd'hui. Soudain elles sont devenues visibles, on leur donne la parole, mais les reportages insistent sur leurs difficultés familiales et conjugales, les problèmes rencontrés par leurs filles, etc. sans montrer l'envers. Il faut prendre garde à ces visions tranchées dans les images qui nous sont proposées aujourd'hui, notamment par la télévision, prévient-elle.

En plus des travaux dont il a été question, Laetitia Overney prépare actuellement un rapport sur les femmes dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'agit d'approfondir le sujet en le rattachant à des expériences concrètes, positives, menées par des acteurs du logement.

Avant tout elle regrette de voir disparaître prochainement le dispositif des « adultes relais », un support du contrat aidé, précieux à ses yeux car il permet précisément de maintenir le lien entre les habitants ou entre les institutions et les habitants. Près de 5000 emplois seront perdus, s'il n'est pas renouvelé.

Un vrai problème car elle « ne croit pas du tout que la distance entre les institutions et les usagers bénéficiaires soit résolue, loin de là ! ». Même si le dispositif n'était pas destiné qu'aux femmes, celles-ci y sont largement majoritaires. Une manière pour elles d'être rémunérées, avec ses limites puisqu'il s'agit d'emplois faiblement payés, souvent à temps partiel et très prenants en termes de disponibilité mais qui participe d'actions de proximité sur le temps long. Un travail de fond, insiste Laetitia Overney, et c'est bien de cela qu'ont besoin les quartiers d'habitat social.



Autre approche possible, la prise en compte de la santé mentale des femmes. Là encore, quel peut être le rôle du bailleur ?

En fait le problème n'est pas nouveau, il est apparu dès les années 50, répond Laetitia Overney, quand les grands ensembles de logements sociaux ont commencé à sortir de terre. Déjà les journalistes s'inquiétaient de la santé mentale des habitants et surtout des habitantes qui allaient vivre dans ces nouveaux logements, qualifiés de « clapiers à lapins » ou de « cages à poules » des termes peu valorisants. Une thèse réalisée par une psychologue avait même parlé de dépressions chroniques chez ces femmes qui rejoignaient les grands ensembles.

Aujourd'hui il en est encore question, des familles sont en souffrance, les associations signalent des cas. Mais jusqu'où un bailleur peut-il prendre en compte ce type de problématique ?

C'est toujours difficile, reconnaît Laetitia Overney. Dans quelles limites un organisme doit-il se préoccuper de la vie privée des locataires ? Il fournit un logement et un certain nombre de services mais où s'arrête son droit de regard sur ce qui se passe à l'intérieur des logements ?

D'un autre côté, les bailleurs sont sensibilisés, par exemple sur les cas de violences conjugales ; plusieurs d'entre eux aujourd'hui demandent à être formés par des associations comme « Solidarité Femme » afin de détecter et de secourir des femmes victimes de violences. Il s'agit là d'une question très privée mais dont il faut se saisir, au moins dans le repérage et dans l'accompagnement. Les femmes enfin sont aussi des « aidantes », pour des personnes âgées qu'elles ont à domicile ou pour des enfants handicapés. Pour pouvoir s'en occuper, elles ont souvent quitté un emploi salarié et ont dû se retirer du marché du travail.

Cela participe encore du creusement des inégalités. Pour Laetitia Overney, il appartient aux bailleurs de repérer ces situations. Car il existe des solutions, assure-t-elle, comme par exemple réfléchir à la conception des immeubles pour y intégrer d'autres espaces que des logements individuels et ainsi alléger un peu la charge de ces femmes.

En conclusion qu'attend-elle de la sortie de ce rapport, dont elle a révélé quelques aspects ? A qui, selon elle, doit-il être adressé ?

A l'ensemble des acteurs de la politique de la ville, répond-elle. Le monde associatif est déjà au clair sur ce qu'il faut faire pour les femmes dans les quartiers de l'habitat social. Selon elle : « l'idée c'est plutôt que ces expériences arrivent aux oreilles des personnes en mesure d'améliorer les choses. »

Donc à celles de l'État aussi ? Quelle répartition entre son rôle et celui des bailleurs ?

Le bailleur est bien celui qui se trouve au plus près des locataires, note Laetitia Overney parfois avec une présence quotidienne dans les immeubles. L'État, présent sur l'ensemble du territoire, permet d'éviter que certains lieux soient délaissés quand le bailleur s'intéresse moins à ces questions. Il faut donc réussir une bonne articulation entre les deux échelles. A l'évidence ces sujets ne peuvent pas reposer sur les seules épaules du bailleur sans un engagement ou un réengagement de l'État. Et on pourrait ajouter des collectivités locales.





ACCÉDEZ GRATUITEMENT À TOUS LES
EPISODES DE PAROLES LIBRES

Directeur de la publication
Franck Martin

Écriture
Dominique Rousset

Suivi de projet
Audrey Pelan, Pauline Lai

© **Afpols 2025**



Association pour la formation professionnelle continue
des organismes de logement social

47 rue Popincourt - 75011 Paris. Tél. 01 40 75 52 74

www.afpols.fr